

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

23 | 24

**DANSE BATTLE
HIP HOP**



sd093@unss.org

www.unss93.org

01-48-47-60-35

07-85-60-71-56

Dossier suivi par

Noémie JOST et

Laetitia

LUDWIKOWSKA

DANSE BATTLE HIP HOP

La fiche sport départementale a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales, vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)) et la [fiche artistique nationale](#).

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Personnes présentes à la CMD de Danse Battle Hip Hop du lundi 16 octobre 2023 :

Chargée de mission UNSS 93 en charge de l'activité : Laetitia LUDWIKOWSKA

Animateurs d'AS :

- Clary BLOCHE – Collège Gabriel Péri - Aubervilliers
- Salomé MARAN - Collège Gabriel Péri - Aubervilliers
- Camille SEIBERT - Collège Theodore Monod - Gagny
- Mathilde PONCE - Collège Theodore Monod - Gagny
- Clement ROMESTANT - Collège Jean-Baptiste Clement - Dugny
- Jonathan ALVES - Collège Berthelot - Montreuil
- Fadi MAKKI – Collège Jean Lurçat - Saint-Denis
- Emilie FRITZ – Collège Federico Garcia Lorca - Saint-Denis

Responsable d'activité par district :

- C1 : Fadi MAKKI - Collège Jean Lurçat - Saint-Denis
- C2 : Clément ROMESTANT - Collège Jean Baptiste Clément - Dugny
- C3 : \
- C4 : Steeve FRANCOIS - Collège G. Brassens - Sevran
- C5 : Rayane GUETTAF - Collège Antoine Laurent de Lavoisier, Pantin
- C6 : Coralie CASTAGNE - Collège Georges Politzer - Montreuil
- C7 : \
- C8 : Camille SEIBERT - Collège Théodore Monod - Gagny
- L1 : Bouziane BERCISSSE - Lycée Joséphine Baker - Pierrefitte-Sur-Seine
- L2 : Céline PROTAT - Lycée général et technologique Jean Zay - Aulnay-Sous-Bois
- L3 : \

- L4 : Amandine YAO - Lycée Alfred Nobel - Clichy-Sous-Bois

RAPPELS PROCÉDURES

Catégories d'âge 2023 – 2024

Benjamins	nés en 2011, 2012 et 2013
Minimes	nés en 2009 et 2010
Cadets	nés en 2007 et 2008
Juniors	nés en 2005 et 2006
Seniors	nés en 2004 et avant

Equipes établissements/ excellence :

Les équipes comportant un élève inscrit en centre de formation ou de préformation, sur les listes des athlètes de haut niveau du ministère des Sports de l'année en cours (Reconversion, Élite, Senior, Collectifs nationaux / Partenaires, Espoir, Relève / Jeune) et sur les listes fournies par les fédérations concernées indiquées sur les Fiches Sport.

Les élèves d'une Association Sportive, qui bénéficient au moins d'une des conditions ci-dessous devront participer en Excellence :

- Recrutement hors carte scolaire pour la pratique d'un sport
- Mise en place d'aménagements horaires pour une pratique sportive, et mise à disposition d'intervenants extérieurs salariés appartenant à un club, un comité, une ligue ou une fédération ;

Les Associations Sportives concernées seront considérées au même titre que les Sections Sportives Scolaires, et en respecteront les obligations, sous peine de ne pouvoir participer en équipe d'établissement avec d'autres élèves.

Les établissements scolaires inscrits en Equipe excellence sont :

- Collège Jean Baptiste Clément – Dugny
- Collège Jean Lurçat - Saint-Denis
- Collège Federico Garcia Lorca - Saint-Denis

En BATTLE DUO et BATTLE CREW seront évalués :

1/ La performance technique selon les critères :

- originalité et variété des styles
- maîtrise technique et propreté des mouvements
- musicalité

2/ La mise en scène selon les critères :

- espace
- présence, énergie
- combinaison, relations entre les danseurs

3/ Le respect du règlement :

- Respect des temps de passage et des passages exigés : drapeau blanc au bout de 35" qui indique qu'il faut commencer à sortir) drapeau rouge à 45"= pénalité
- Respect des lignes : l'équipe qui attend est derrière sa ligne pour laisser « la parole à l'équipe adverse », elle ne peut entrer que lorsque l'équipe adverse est « dans son camp »

IMPORTANT : nous ne proposons pas de compétitions « chorégraphies » en danse hip hop, mais les établissements peuvent se référer à la circulaire danse chorégraphiée et s'adapter aux exigences réglementaires et évaluatives du festival départemental.

- L'équipe qui danse n'a pas le droit de rentrer dans l'espace de l'équipe qui attend, ni de toucher l'un des membres de l'équipe adverse
- La provocation excessive et les gestes insultants et vulgaires sont proscrits

Lors d'un Battle, une équipe peut être pénalisée à plusieurs reprises : **n'oublions pas qu'une attitude fairplay est attendue, et qu'à l'issue de chaque Battle les équipes doivent se serrer la main.**

CALENDRIER

PÔLE COMPÉTITION

Épreuves	Dates	Lieux
Championnat Départemental CREW Equipe Etablissement et Excellence	20 mars 2024 Journée entière	Collège Jean Lurçat SAINT DENIS
Championnat Académique CREW COL/LYC - ETAB - EXC	03 avril 2024	Salle de la Légion d'honneur Saint-Denis
Championnat de France Equipes Etablissement et Excellence	14-17 mai 2024	Marseille

PÔLE INNOVATION

Épreuves	Dates	Lieux
Ateliers Hip Hop	11 octobre 2023	Gymnase Maurice Baquet Pantin
Festival Artistique	31 janvier 2024	Gymnase Jackson Richardson - Université de Villetaneuse
Hip Hop Session	22 mai 2024	Rosny-Sous-Bois
Championnat Départemental DUOS benjamins	17 janvier 2024 (journée complète)	Collège Jean Lurçat SAINT DENIS
Championnat Départemental DUOS et 1 contre 1 minimes + lycée	20 décembre après-midi	Collège Jean Baptiste Clément - Dugny
Championnat Académique DUO / SOLO New style	7 février 2024 après-midi	A DETERMINER

PÔLE RESPONSABILITÉ

Épreuves	Dates	Lieux
Formation technique QCM	Avant le 8 novembre 2023	Dans les AS
Formation/Certification départementale 10 élèves par établissement, inscription sur opuss avant le 12 novembre 2023	15 novembre 2023	Collège Jean Baptiste Clément - Dugny
Formation/Certification académique	13 décembre 2023	Maison du Temps Libre Stains

PÔLE COMPÉTITION

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENT ET EXCELLENCE

	COLLÈGES ET LYCÉES ETABLISSEMENT	COLLEGES EXCELLENCE
Inscription	Inscription obligatoire à faire sur opuss avant le 17/03/24 pour les équipes qualifiées. En cas de non-inscription d'une équipe sur opuss , celle-ci ne sera pas classée et pas qualifiée pour la suite du championnat.	
Composition des équipes	1 crew est composé de : 4 à 6 danseurs-euses : break et debout. Mixité possible et encouragée Si composition non conforme du crew participation mais disqualification à l'issue du premier tour.	
Jeune officiel	3 jeunes juges dont au moins 1 de niveau départemental par établissement. Ils doivent avoir assisté à la formation ou validé départemental les années précédentes Ils peuvent être d'une autre association sportive à condition que l'équipe qui sollicite un prêt de juge soit engagée dans le processus de formation de juge pour l'année en cours. Ils peuvent être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne sera ni classée ni qualifiable. 1 jeune coach vivement encouragé. Il peut être compétiteur	
Règlement	Programme UNSS 2020-2024 « EQUIPE D'ETABLISSEMENT »	Programme UNSS 2020-2024 « EXCELLENCE »
Tenue de compétition	Les danseurs représentent l'AS de leur établissement. En complément du chapitre « tenue de compétition » du règlement UNSS, se référer également au Règlement Fédéral dans lequel, notamment, les règles concernant les publicités sont indiquées.	
Formule de compétition	<p>Formule par Battle : 2 crews se défient</p> <ul style="list-style-type: none"> • En alternance 4 passages par équipe, durée max de chaque passage : 45" • Musiques définies (présence de jeunes DJ) avec, pour chaque Battle, 4 styles musicaux différents. • Styles de danse imposés dans l'ordre suivant : Passage 1 LOCKING et/ou POPPING, Passage 2 HIP HOP et/ou KRUMP, Passage 3 BREAKING, Passage 4 HOUSE et/ou WAACKING/VOGUING <p>Les marqueurs des 2 styles ou d'un des 2 styles doivent être clairement appréciables sur la majorité du passage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont présents sur l'aire de Battle uniquement les danseurs du crew • Sur l'ensemble des 4 passages, il doit y avoir 1 solo, 1 duo, 1 crew complet et 1 passage libre autre que solo à proposer dans l'ordre de son choix. • Se référer à la fiche règlement EE en ligne sur OPUSS. 	<p>Formule par Battle : 2 crews se défient (uniquement sur le CF)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En alternance 6 passages par équipe, durée max de chaque passage : 45" • Musiques définies (présence de jeunes DJ) avec, pour chaque Battle, 6 styles musicaux différents. • Styles de danse imposés dans l'ordre suivant : Passage 1 LOCKING, Passage 2 HIP HOP, Passage 3 POPPING, Passage 4 BREAKING, Passage 5 HOUSE, Passage 6 « KINDER SOLO » <ul style="list-style-type: none"> • Se référer à la fiche règlement EXC en ligne sur OPUSS. Les marqueurs de chaque style doivent être clairement appréciables sur la majorité du passage. • Le dernier passage « Kinder solo » est issue d'un fichier son spécifique • Sont présents sur l'aire de Battle uniquement les danseurs du crew La formation des passages est dictée par le crew qui commence tout en respectant 2 solos, 2 duos, 1 combinaison collective (crew complet) et 1 « kinder solo »
Mode de qualification championnat académique	Les 4 premières équipes du département + 2 au prorata des équipes ayant participé dans chaque département. Toutes les équipes d'une AS sont qualifiables.	6 équipes qualifiées au championnat académique.
Sport partagé	Un Championnat Académique UNSS « Sport Partagé » existe en Hip Hop. Toute AS engagée sur un projet de « Hip hop partagée » doit se faire connaître auprès du service départemental (sd093@unss.org) avant le 20 décembre 2023.	

PÔLE INNOVATION

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DUOS ET SOLO

Mercredi 20 décembre pour les minimes et lycéens

Mercredi 17 janvier pour les benjamins

	BENJAMINS	MINIMES ET LYCEENS
Licenciés	Donner le nombre de duos dans chaque établissement lors de la formation départementale le 15 novembre 2023 pour faciliter l'organisation.	
Inscription	Inscription obligatoire à faire sur opuss avant le 14/01/24 . En cas de non-inscription d'une équipe sur opuss , celle-ci ne sera pas classée et pas qualifiée pour la suite du championnat.	Inscription obligatoire à faire sur opuss avant le 17/12/23 . En cas de non-inscription d'une équipe sur opuss , celle-ci ne sera pas classée et pas qualifiée pour la suite du championnat.
Composition des équipes	Duos collège 1 (6è/5è) - Mixité possible	Duos collège 2 (4è/3è) ou duo : 1 élève collège 1 et 1 élève collège 2, lycée. Solo
Jeune officiel	Tous les jeunes officiels de chaque établissement sont conviés à ces rencontres. Ils peuvent être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne sera ni classée ni qualifiable. 1 jeune coach vivement encouragé. Il peut être compétiteur	
Règlement	Classement séparé Equipes Etablissement et Excellence	Classement séparé collège 2 et lycée
Tenue de compétition	Les danseurs représentent l'AS de leur établissement. En complément du chapitre « tenue de compétition » du règlement UNSS, se référer également au Règlement Fédéral dans lequel, notamment, les règles concernant les publicités sont indiquées.	
Formule de compétition	Duos : All style/hip hop Musique imposée 3 passages par établissement : 1 passage individuel de chaque danseur (45" maxi chacun) et 1 passage en duo (45" maxi)	Solos : 5 catégories : popping, locking, house, breakdance « élite », breakdance filles et new style filles. Un même élève peut faire les sélections dans plusieurs catégories et être qualifié dans plusieurs styles Niveau départemental : pré sélections, pour le niveau académique. Qualification académique au prorata du nombre d'inscrits par département. Niveau académique : les élèves sélectionnés dansent sur le principe du "Seven to smoke" pour se qualifier pour le niveau interacadémique Niveau inter académique : 4 élèves sélectionnés par académies et par style (POP/LOCK/BREAK ELITE/BREAK FILLE/NEW STYLE FILLE.) Lors d'un passage solo il est possible d'entrer à 2, mais le retour rapide de l'accompagnateur derrière sa ligne est exigé.
Mode de qualification championnat académique	?	?
Sport partagé	Un Championnat Académique UNSS « Sport Partagé » existe en Hip Hop. Toute AS engagée sur un projet de « Hip hop partagée » doit se faire connaître auprès du service départemental (sd093@unss.org) avant le 20 décembre 2023.	

PÔLE RESPONSABILITÉ

LE JEUNE ARBITRE - JUGE

Pour que l'établissement participe à la phase compétitive, **3 étapes sont à respecter** :

- L'enseignant forme les élèves et doit faire passer le questionnaire relatif au règlement aux élèves qu'il juge à même d'assurer ce statut (cf. : questionnaire en ligne et sa correction).
- **Les 10 meilleurs élèves de chaque établissement** peuvent assister à la formation des jeunes juges de niveau départemental.
- **Un minimum de 8/12 au questionnaire est requis pour pouvoir participer à la formation.**

Les jeunes juges qui valident la certification départementale ont une fiche de suivi pour valider les jugements.

La journée de certification est organisée en trois temps :

- o **Présentation** de l'enjeu de la journée et de l'enjeu de la compétition
- o **Echange** autour du hip hop et explication de la grille de notation à partir de supports vidéo afin que les élèves s'approprient les critères de notation
- o **Evaluation** du niveau des jeunes juges à partir de vidéos et d'un questionnaire d'ordre culturel. Les élèves n'ayant pas atteint le niveau JO départemental font partie de l'organisation de la compétition.

En phase départementale, il y a **au minimum 3 Jeunes Officiels par établissement**. Un juge ne peut pas évaluer le battle de son établissement. Il est fortement conseillé de faire participer à la compétition départementale les jeunes juges qui appartiennent à des équipes non qualifiées.

Remarques

Lors des compétitions, les jeunes juges auront accès à la fiche d'aide à la notation définissant chaque niveau des critères observables, mais il est préférable qu'ils la connaissent par cœur. Ils doivent intégrer et comprendre le niveau de chaque critère afin de ne plus avoir besoin de faire référence à la fiche pour juger.

C'est le jury élève qui détermine le gagnant des battles. Des professeurs référents seront présents. Ils ne jugent pas mais servent de personnes ressources aux jeunes officiels.

JUGEMENT (cf. : grilles de notation en ligne sur opuss)

En danse hip hop, nous comptons une importante diversité de styles : Hype, new style, house, funkstyle (popping, robotique, Tetris, locking, waving) ; break danse (top rock, freeze, passe-passe, phase clef, acrobatie...)

Un danseur de Hip Hop est un danseur polyvalent ; ce critère participe donc à la richesse des passages et à l'appréciation globale de ceux-ci.

Pour rappel, à partir du niveau académique, le jeune coach – jeune capitaine est obligatoire.



Union Nationale du Sport Scolaire

Parc départemental des Sports de Marville
51 avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve | 01 48 47 60 35

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS 93
sur notre site internet www.unss93.org

Et sur notre application UNSS93

